

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Vendredi 8 décembre 2023 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Tarifs publics communaux 2024,
- 2°) Allocation de vétérance des anciens sapeurs-pompiers 2023,
- 3°) Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- 4°) Examen de demandes de subvention,
- 5°) Régime indemnitaire : modification,
- 6°) Cession de terrain Place du Centre,
- 7°) Assurance statutaire : adhésion au service du Centre de Gestion du Finistère,
- 8°) SIVOM de la Région de Scaër : convention de dissolution,
- 9°) Décision modificative,
- 10°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente novembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAÏLLE-DEGORCE, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Laurent MINTEC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Cédric JAULNEAU.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20230501**Objet : Tarifs publics communaux 2024**

Sur la proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe ainsi que suit les tarifs publics communaux pour l'année 2024 :

Cantine scolaire :

- Repas adulte 5.20 €
- Repas enfant 2.66 €

Garderie municipale (matin ou soir)

0.76 €

Concession au cimetière (le m²) :

- Pour 15 ans 30.00 €
- Pour 30 ans 60.00 €

Occupation locaux communaux (la journée) :

- Salle municipale 189.00 €
- Caution 318,00 €
- Gratuit pour les associations thuriennes

Photocopie (l'unité) :

- Noir et blanc 0.30 €
- Couleur 0.50 €

Redevances cimetière :

- Creusement de fosse 104.00 €
- Ouverture de caveau 57.00 €
- Ouverture de case 55.00 €

Occupation du caveau communal (le mois)

8.60 €

Vacation funéraire

25.00 €

Columbarium :

- Droit initial d'occupation d'une case 551.00 €
- Concession pour 15 ans 55.00 €
- Concession pour 30 ans 110.00 €

Jardin du souvenir :

- Inscription sur la stèle pour 15 ans 55.00 €
- Inscription sur la stèle pour 30 ans 69.00 €

Abonnement annuel à la médiathèque :

- Adulte 10,00 €
- Vacancier (pour 2 mois) 5,00 €
- Caution pour vacancier 100,00 €
- Caution prêt liseuse 90,00 €
- Gratuit jusqu'à 25 ans
- Gratuit pour les associations, institutions et assistantes maternelles de la commune

Location de matériel (par jour) – gratuit pour les associations locales :

- Table (plateau, tréteaux et 2 bancs) 4.50 €
- Sono (uniquement pour les associations locales) gratuit

Cession de caveau d'occasion :

- La place

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

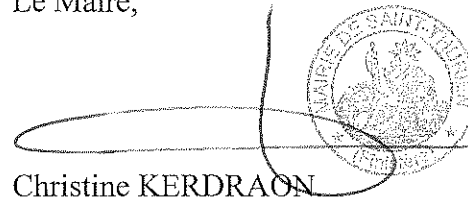
337.00 €
ID : 029-212902696-20231208-20230501-DE

Scène mobile :

- 1 jour de la semaine 520.00 €
- 1 samedi ou dimanche 832.00 €
- 1 week-end 1 040.00 €
- Caution 520.00 €

Fait à SAINT-THURIEN, le 12 décembre 2023

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink that loops around a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'MUNICIPALITE SAINT-THURIEN' around its perimeter.

Christine KERDRAON